



**Service de la consommation
et des affaires vétérinaires**

Contrôle des eaux

Chemin des Boveresses 155
CH-1066 Epalinges



STS 0176

COMMUNE D'OGENS	
Reçu le	26 MAI 2017
PV du	
Réf No	

Commune d'Ogens
Rue Principale 4
1045 Ogens

Epalinges, le 23.05.2017

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 17-VD-1417

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune d'Ogens
 Prélèvement du : 16.05.2017 Effectué par : Monsieur Christian GUICHARD Date arrivée : 18.05.2017
 Remarque : Veuillez nous confirmer par écrit (courrier ou courriel) si les fiches de prélèvement sont à envoyer à M. Zermatten.

RÉSULTATS



Secteur : pp-Ogens Prélèvement : 16.05.2017
 Lieu de prélèvement : Salle Communale - Cuisine

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	48	max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	max. 0

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-E-540-5	Conductivité électrique	µS/cm	590	M : max. 800
VD-MON-L-E-311-2	Nitrate	mg/L	27.0	max. 40.0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale
 M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

- La teneur en nitrate dépasse l'objectif de qualité de moins de 25 mg/l fixé pour l'eau potable. La valeur maximale admise est de 40 mg/l.

Base légale : Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.